

## **Postulat pour la fluidification du trafic à Nyon**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Depuis des mois, les nouveaux feux de circulation ont fait couler beaucoup d'encre et suscités pas mal d'énervements.

Des feux ont été modifiés, remis, puis enlevés comme ce fut le cas à la Môrache. D'autres furent bâchés, dans on ne sait quelle attente, éteints comme à l'hôpital ou simplement jamais mis en service comme devant Articom.

Depuis l'entrée en service du nouvel horaire, nous pouvons faire deux constats :

1. Les bus, notamment grâce aux nouveaux trajets, arrivent à l'heure à la gare. Ils ont même largement le temps puisqu'ils compensent souvent en restant quelques minutes à un arrêt de bus, afin d'être à l'heure (par ex. la ligne 804).
2. La circulation voiture est devenue compliquée, chaotique voire même infernale, à certaines heures de la journée et à certains lieux où des embouteillages on été créés suite à l'implantation de certains feux servants à prioriser les bus mais qui sont en fait actifs de manière continue.

Lors d'un précédent Conseil, il avait été demandé s'il était prévu de passer les feux en mode clignotant, au moins le soir, afin de fluidifier le trafic, mesure qui a été prise à Genève entre autre. La réponse de la Municipalité fut de dire qu'il était possible de les mettre en mode clignotant mais que ce n'était pas au programme pour l'instant.

Avec ce postulat, nous demandons :

1. Que les feux soient mis en mode clignotant le soir au minimum et que la Municipalité étudie la possibilité de rendre certains feux clignotants pour l'ensemble de la journée, dans le but de fluidifier le trafic routier.
2. Que les feux en bas du chemin de Bourgogne soient modifiés, voir supprimés. Ceux-ci n'apportent rien, si ce n'est de la confusion d'autant plus qu'avec le déplacement prévu de la déchèterie, le trafic sur cet axe va fortement diminuer.
3. Que les feux de Rive (bas de la rue César-Soulié) soient également modifiés voir supprimés. Comme il a été dit au sein de ce Conseil, ces feux servent surtout à créer des bouchons où il n'y en avait pas avant et à rendre la sortie du petit parking du débarcadère pratiquement impossible.
4. Que la Municipalité, dans sa réponse, donne une explication pour chaque carrefour où des feux ont été installés sur ce qu'elle compte faire dans l'avenir (conservation des feux, modification, suppression). Afin que le Conseil puisse avoir une vision globale du système mis en place.

Nous demandons à ce que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Patrick Buchs  
Roxane Faraut-Linares  
Sacha Soldini  
Robert Jenefsky